

Alors que l'élevage portait au début surtout sur le renard dans les provinces Maritimes et le Québec, la grande perte de popularité du renard et la vogue de plus en plus répandue du vison ont donné à l'Ontario et à l'Ouest canadien la prépondérance dans l'élevage des animaux à fourrure. La répartition des 321,057 animaux captifs au 31 décembre 1953 en attribue 15 p. 100 à la Colombie-Britannique, 47 p. 100 aux provinces des Prairies, 26 p. 100 à l'Ontario, 8 p. 100 au Québec et 5 p. 100 aux Maritimes.

Les fourrures servent depuis des siècles au vêtement et à la parure et, la mode l'exigeant, la création de nouvelles nuances de peaux de renards et de visons a beaucoup stimulé l'industrie de l'élevage. Il y a toujours eu des mutations chez les visons vivant à l'état sauvage, mais ces bêtes exceptionnelles n'avaient guère de chance de se perpétuer et étaient par conséquent excessivement rares. Partant de visons capturés, les éleveurs ont réussi, grâce à l'hybridation, à produire des peaux d'une infinité de couleurs. Parmi les premières mutations obtenues, il y a eu le beau vison bleu-gris appelé plus tard "platine". Ensuite, comme l'éleveur entrecroisait aussi les nouveaux types, les teintes se firent encore plus nombreuses. Un bel exemple en est le vison saphir, issu du croisement du vison bleu acier dit "aléoutien" avec le vison platine bleu-gris. D'autres teintes extraordinaires sont le "pastel royal", d'un beau brun au reflet bleuté, et le superbe vison blanc comme neige.

On a importé quelques chinchillas en Saskatchewan en 1937, et dans d'autres provinces par la suite. Ces petites bêtes de prix ont un pelage riche et soyeux. L'élevage en est peu coûteux et, bien que le prix primitif des chinchillas fût élevé, leur nombre n'a cessé d'augmenter; en 1953 on comptait 423 fermes et le nombre de ces animaux était de 15,889 d'une valeur de \$2,580,961.

Section 4.—Statistique de la production de fourrures *

Statistique de la production globale.—Les premiers relevés de la production de fourrures brutes se limitaient aux recensements décennaux, qui donnaient le nombre et la valeur des peaux prises par les trappeurs. En 1920, le Bureau fédéral de la statistique inaugura un relevé annuel de la production de fourrures brutes, fondé sur les déclarations des trappeurs licenciés. Plus récemment, les états annuels, fondés sur les redevances, la taxe d'exportation, etc., ont été obtenus des ministères provinciaux de la Chasse (excepté l'Île-du-Prince-Édouard), états qui servent maintenant à établir la statistique publiée chaque année par le Bureau. Les chiffres de l'Île-du-Prince-Édouard s'appuient sur les rapports fournis au Bureau par les trafiquants de la province.

1.—Peaux produites et pourcentage de peaux vendues par les fermes à fourrure, années terminées le 30 juin 1935-1954

Année	Peaux		Pourcentage (valeur) vendu par les fermes ¹	Année	Peaux		Pourcentage (valeur) vendu par les fermes ¹
	Nombre	Valeur			Nombre	Valeur	
		\$				\$	
1935	4,926,413	12,843,341	31	1945	6,994,686	31,001,456	31
1936	4,596,713	15,464,883	40	1946	7,593,416	43,870,541	30
1937	6,237,640	17,526,365	40	1947	7,486,914	26,349,997	37
1938	4,745,927	13,196,354	43	1948	7,952,146	32,232,992	37
1939	6,492,222	14,286,937	40	1949	9,902,790	22,899,882	33
1940	9,620,695	16,668,348	31	1950	7,377,491	23,184,033	34
1941	7,257,337	21,123,161	26	1951	7,479,272	31,134,400	36
1942	19,561,024	24,859,869	19	1952 ²	7,931,742	24,215,061	43
1943	7,418,971	28,605,033	24	1953	7,568,865	23,349,680	43
1944	6,324,240	33,147,392	28	1954	6,274,727	19,287,522	49

¹ Approximatif. ² Terre-Neuve comprise depuis 1952.

L'Ontario vient en tête par la valeur de la production, qui forme 24 p. 100 du total national de 1953-1954. L'Alberta a levé plus de peaux que l'Ontario, mais l'écureuil, fourrure bon marché, y représente 51 p. 100 de la production totale. Les peaux plus chères de visons et de castors ont porté la valeur de la production ontarienne à un chiffre supérieur.

* Revu à la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique.